

Appel à projets : Fonds spécial PESE 2022 (Pays d'Europe du Sud-Est)

Depuis sa création en 1963 suite à la signature du traité de l'Élysée, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) soutient des programmes d'échanges de jeunes entre la France et l'Allemagne. Ces échanges constituent le cœur de notre action. Les rencontres ainsi soutenues ont pour objectif de promouvoir la cohésion européenne, la compréhension mutuelle et la coopération dans une Europe démocratique et en paix. Dans cette optique, l'OFAJ a également étendu son programme à des rencontres trinacionales.

Les programmes trinationaux de l'OFAJ se déroulent entre la France, l'Allemagne et un autre pays. Ils offrent aux jeunes la possibilité d'échanger dans un contexte international élargi, d'apprendre à se connaître mutuellement et de tracer leur avenir personnel, citoyen et professionnel, et ce notamment grâce à la dimension interculturelle de ces rencontres. Les compétences nouvellement acquises sont d'une part la clé d'une formation et d'une insertion professionnelle réussies. D'autre part, elles ont un effet positif sur la démocratie, les droits humains et la solidarité.

Les jeunes peuvent faire l'expérience de la diversité et des valeurs fondamentales au cours de leur vie – en tant que membres de la société et du projet européen – grâce aux expériences de mobilité, au dialogue sous-jacent et à la coopération. En mettant l'accent sur l'éducation à la citoyenneté et à la paix, les jeunes apprennent à soutenir les processus démocratiques, à prendre des responsabilités et à s'impliquer. Ces compétences sont particulièrement précieuses dans le contexte actuel - une période où les valeurs de l'Union européenne sont mises à l'épreuve dans certaines régions - car elles contribuent à garantir la prospérité et la paix.

Dans le cadre de son engagement pour l'Europe, l'OFAJ accorde une attention particulière à la coopération avec les pays des Balkans occidentaux afin de les soutenir dans leurs projets d'intégration et de contribuer au succès du processus de paix avec son Initiative pour l'Europe du Sud-Est. Depuis 2000, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère allemand des Affaires étrangères soutiennent l'initiative et fournissent à l'OFAJ des ressources financières à parts égales sous la forme du fonds spécial PESE. Dans le cadre de cet appel à projets, sont subventionnés les projets qui se distinguent par leur **caractère pilote** et leur **forte orientation européenne**. Depuis plus de 20 ans, l'Initiative de l'OFAJ en Europe du Sud-Est a démontré sa capacité à faire œuvre utile sur des domaines prioritaires clés pour la jeunesse et à accompagner les profondes transformations rencontrées par les sociétés civiles dans une perspective européenne.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

2 / 8

1 Cadre général

1.1 Objectifs

Conformément à l'article 3.5.6. de ses Directives, l'OFAJ soutient, dans le cadre de cet appel, des échanges trinationalaux de jeunes ainsi que des formations entre la France, l'Allemagne et un troisième pays. Ces rencontres doivent être **innovantes** et faire référence à une **situation sociopolitique actuelle**. Ces échanges doivent également proposer de **nouvelles approches et méthodes pédagogiques**, favoriser la **participation active des jeunes**, inclure de **nouveaux groupes cibles** et produire des **résultats concrets**.

1.2 Types de projets

La priorité sera accordée aux échanges internationaux de jeunes, avec des **rencontres présentielle**, en tenant compte de la situation sanitaire actuelle. Dans ce contexte, il est également possible de proposer un projet présentant les formats suivants :

- **Format hybride** : préparation, poursuite ou évaluation en ligne de la phase de rencontre en présentiel avec le groupe
- **Rencontre numérique** : les participantes et participants échangent en utilisant des outils numériques avec un ou plusieurs groupes de travail trinationalaux afin de travailler sur un projet et obtenir des résultats spécifiques ou une production commune. Le contenu de ces rencontres en ligne doit être justifié sur le plan pédagogique
- **Format mixte** : une réunion avec des participantes et participants du même pays peut se tenir en parallèle d'une rencontre numérique. Les rencontres en présentiel avec des personnes d'un même pays ne sont possibles que si celles-ci sont associées à une rencontre en ligne avec l'ensemble des participantes et participants des trois pays. S'en suit idéalement une phase de réunion trinationale présentielle. Ces rencontres doivent être justifiées sur le plan pédagogique.

La soumission d'une demande de subvention pour un projet en présentiel, il est nécessaire d'indiquer si le projet pourrait être mis en œuvre sous un autre format! L'OFAJ fournit des informations sur [les outils](#) et le [matériel pédagogique](#) ainsi qu'une [vidéo explicative](#) pour la mise en œuvre numérique des rencontres et des formations de jeunes. L'ensemble des ressources utiles est accessible sous [ce lien](#).

1.3 Thématiques prioritaires

Les projets doivent prendre en compte au moins l'un des axes thématiques suivants. Une mise en perspective au regard des défis engendrés par la crise sanitaire actuelle et ses répercussions sera accueillie avec intérêt au sein des projets.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

3 / 8

A Éducation citoyenne pour renforcer le rôle des jeunes et la société civile

La participation et l'engagement des jeunes citoyennes et citoyens sont un pilier indispensable des sociétés ouvertes et prospères. Ce désir de participer à la vie de la cité est une préoccupation importante pour les jeunes de toute l'Europe, qu'ils soient issus des États membres de l'Union européenne ou des Balkans occidentaux.

Les projets de rencontres soutenus par l'OFAJ peuvent donc encourager les jeunes à s'engager au niveau local, national ou européen et à mettre en réseau des personnes actives dans la société civile. Ces projets favorisent l'implication des jeunes dans la société, que ce soit à travers des associations, des fédérations, des comités de jumelage, des conseils de jeunesse, des syndicats ou des partis. La jeunesse peut ainsi apprendre à se servir d'outils importants, à se faire entendre et à être perçue comme un acteur à part entière, pour le présent et l'avenir.

Par ailleurs, la jeunesse de l'Europe du Sud-Est a besoin de plus de confiance dans la démocratie et l'État de droit ; il s'agit, aujourd'hui comme hier, de renforcer les libertés fondamentales et la protection des minorités. C'est pourquoi l'OFAJ entend soutenir des projets qui contribuent à renforcer la démocratie, les droits humains et la bonne gouvernance. Parmi eux, la liberté d'expression et d'opinion, l'égalité entre les femmes et les hommes et les questions LGBTIQ+ ainsi que les droits des minorités revêtent une importance capitale. La liberté de la presse doit ainsi être mise en avant, ainsi que la sensibilisation à l'utilisation des nouveaux médias avec une approche sceptique et réfléchie des informations reçues. Une attention particulière sera portée au travail éducatif sur le nationalisme et le populisme, les stéréotypes et les préjugés, ces derniers créant un terrain favorable au racisme, et à la discrimination des groupes ou individus religieux ou non-croyants, retardant ainsi la consolidation de l'État de droit dans la région des Balkans occidentaux.

B Mobiliser la jeunesse en faveur de l'Europe

Comment mobiliser les jeunes d'Europe du Sud-Est pour l'Europe et renforcer la coopération entre l'Allemagne, la France et les Balkans occidentaux ? L'Union européenne est considérée dans le monde entier comme un modèle d'intégration régionale réussi. Il peut être une source d'inspiration et un point de repère. Comprendre, interroger et expliquer le projet de paix « Union européenne » dans le contexte géopolitique difficile du 21^e siècle constitue une mission éducative contemporaine. Les projets sont invités à indiquer des perspectives pour l'Europe du Sud-Est et pour l'Union européenne, car ce n'est qu'en agissant ensemble que les différences en Europe pourront être réduites et les défis transfrontaliers résolus.

C Formation professionnelle, innovation et entrepreneuriat

La possibilité de suivre une formation, de bénéficier de bonnes conditions d'insertion professionnelle et des perspectives d'évolution satisfaisantes sur le marché du travail représentent des éléments fondamentaux pour le développement économique et le bien-être collectif d'une société. Ces caractéristiques permettent de

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

4 / 8

préserver une société de la fuite des cerveaux, dont les conséquences sur le long terme sont très prégnantes sur la situation d'un pays, tant au niveau économique que politique et sociétal.

Ainsi, une formation professionnelle de qualité et adaptée aux besoins du marché du travail, ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes sont des facteurs clés pour soutenir l'emploi de la jeunesse et leur participation active au marché du travail de leur pays. Avec ce fonds spécial, l'OFAJ soutient des rencontres destinées à des jeunes en formation universitaire ou professionnelle, en recherche d'emploi ou en cours d'insertion sur le thème de la formation professionnelle et de l'entrepreneuriat dans différents domaines, en particulier dans le domaine des énergies renouvelable, du numérique ou de la santé.

D La jeunesse se souvient

Les Balkans occidentaux sont actuellement marqués par des opinions discordantes quant à une histoire commune. Les dénégations de l'histoire mettent en danger l'avenir pacifique et démocratique de l'Europe du Sud-Est. L'OFAJ entend soutenir des projets interrogeant les différentes perceptions du passé, mais aussi les résultats de recherche et les formes de commémoration, à travers des débats ouverts. Les échanges de jeunes consacrés à l'histoire et au travail de mémoire d'une manière innovante – qui contribuent à la préservation de lieux historiques importants au moyen de chantiers, prévoient la visite de lieux du souvenir tombés dans l'oubli ou de sites commémoratifs, ou qui continuent à penser le travail historique non formel à l'ère du numérique – ont ici toute leur place.

Enfin, l'OFAJ entend soutenir des échanges de jeunes autour de la thématique du patrimoine culturel qui interroge l'identité et l'histoire d'un pays ou d'une région. Les échanges soutenus peuvent ainsi souligner la manière dont celui-ci est appréhendé dans les pays représentés, comment la population et en particulier la jeunesse se l'approprié, et comment il est préservé et valorisé.

E Protection de l'environnement, développement durable et aménagement urbain

Il n'y a pas de planète B. Outre le changement climatique, la pollution atmosphérique fait régulièrement la une des journaux dans les Balkans occidentaux et dans les pays de l'Union européenne, car elle met en danger la santé de la population. La pollution environnementale met en péril la justice intergénérationnelle et est souvent le résultat de politiques à court terme. Elle est liée au développement économique, mais aussi à un développement urbain qui tient trop peu compte du potentiel de développement des "villes intelligentes" (smart cities).

C'est pourquoi l'OFAJ encourage les rencontres dans les villes ainsi que les zones rurales qui traitent de sujets tels que le développement durable, la protection de l'environnement et du climat, notamment pour soutenir l'engagement de la jeune génération. Parce que le changement climatique, la pollution environnementale et atmosphérique ne connaissent pas de frontières.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

5 / 8

2 Critères de sélection et de soutien

2.1 Porteurs de projet et équipe d'organisation

Les demandeuses et demandeurs mentionnés dans les Directives au titre de l'article 4.2.1 et de l'annexe 8 peuvent agir en tant que porteurs de projet. Il peut s'agir d'associations à but non lucratif, de collectivités locales ou régionales, d'organisations et d'associations dans le secteur de l'éducation non formelle des enfants et des jeunes adultes, de la culture, des sciences, des médias et du sport. Le projet peut également être porté par des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel – ou encore par des comités de jumelage.

Outre le porteur de projet de France ou d'Allemagne, au moins une organisation de chacun des deux autres pays doit être impliquée dans l'organisation et la mise en œuvre du projet.

2.2 Groupes cibles, participantes et participants

Les jeunes de 3 à 30 ans constituent le groupe cible. Les rencontres soutenues dans le cadre du fonds spécial s'adressent tout particulièrement aux jeunes investis dans la société civile – enfants, élèves, jeunes en apprentissage, en études supérieures, en recherche d'emploi ou en activité, notamment dans le secteur de la jeunesse. L'OFAJ encourage particulièrement la participation de jeunes ayant moins d'opportunités¹.

Par ailleurs, la diversité parmi les participantes et participants, incluant la parité entre hommes et femmes, ainsi qu'un nombre de personnes participantes par pays équilibré (un tiers des participantes et participants pour chaque pays) sont souhaités. Le nombre total de personnes participantes, incluant l'équipe d'encadrement, ne doit pas dépasser 60 personnes. Pour toute autre information - aussi sur le nombre d'encadrantes et d'encadrants subventionnés – veuillez consulter les [Directives de l'OFAJ](#).

2.3 Lieu et durée du projet

Suivant le principe de réciprocité, un projet se compose de trois phases de rencontre, une dans chaque pays, comprenant entre 4 et 21 nuitées chacune, et peut s'étaler sur une période d'un à trois ans. Les candidatures doivent être soumises par phase de rencontre et ne sont valables que pour les parties du cycle qui se déroulent dans l'année budgétaire, de janvier à décembre 2022. Une date fixe de début et de fin doit être spécifiée afin de calculer la subvention. Les rencontres peuvent uniquement avoir lieu dans un des pays des organisations participantes.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

¹ Terminologie officielle de la Commission européenne. Vous trouverez une définition de ce groupe dans les Directives aux pages 83 à 85. Veuillez penser à informer les jeunes en situation de handicap des offres existantes et de les inclure dans les projets.

6 / 8

2.4 Troisième pays

Les pays suivants sont éligibles : l'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine, la Macédoine du Nord, le Kosovo², le Monténégro et la Serbie.

Le contenu du projet et les thèmes régionaux, géographiques ou historiques sélectionnés peuvent justifier des exceptions pour une coopération régionale. Des projets avec la Macédoine du Nord et la Grèce sont ainsi possibles pour soutenir leur processus de rapprochement. La coopération régionale dans les Balkans occidentaux peut également inclure la Croatie et la Slovénie.

2.5 Critères pédagogiques et obligations

Le **concept pédagogique** du projet doit être présenté en répondant aux questions du formulaire de candidature. Un **programme prévisionnel** de la rencontre présentielle ou des échanges numériques complètera la demande.

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la planification et seront examinés lors de la sélection des projets :

- **Apprentissage interculturel** : les groupes cibles sont sensibilisés à la question et travaillent en groupes mixtes trinationalaux,
- **Sensibilisation aux langues étrangères** : les langues représentées doivent se voir accorder une place adéquate dans la rencontre ; l'animation linguistique et le recours à une animatrice ou un animateur interprète peuvent y aider. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication,
- **Utilisation critique des médias** : le projet sensibilise à la question des *fake news* et aide les participantes et participants à se forger leur propre opinion en leur demandant de varier leurs sources d'information et de les vérifier,
- **Protection de l'environnement** : dans quelle mesure cette proposition de projet prend-elle en compte, ou contribue-t-elle à la protection de l'environnement (émissions de CO₂ par exemple) ?
- **Atteinte des objectifs de développement durable (ODD)** : en quoi ce projet soutient-il un ou plusieurs des 17 [objectifs de développement durable \(ODD\) de l'ONU](#) ?
- **Résultats et impact** : le projet doit produire un résultat concret³ et atteindre des personnes au-delà du cercle des participantes et participants,
- **Participation** : les participantes et participants devront être activement impliqués dans la conception et la réalisation du projet et de ses résultats.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

² Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée en 1999 ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de Justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

³ Publications, blogs, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio, expositions, présentations, débats, ainsi que des projets concrets et des nouvelles initiatives.

7 / 8

- **Communication et visibilité** : Le projet doit comprendre une stratégie de communication pour la presse et les réseaux sociaux dont seront aussi informés les services de coopération et d'action culturelle des ambassades. Le soutien de l'OFAJ est mentionné et son logo figure sur l'ensemble des documents de communication. Les projets sélectionnés seront présentés par leur organisation dans [le groupe Facebook régional](#). Une aide est fournie par le [kit de communication de l'OFAJ](#).

3 Subvention

L'OFAJ subventionne les projets sélectionnés conformément à l'article 3.5.6. de ses Directives avec l'aide de fonds du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du ministère allemand des Affaires étrangères. La subvention peut s'élever à un **maximum de 20 000 € par phase de rencontre**. Il est recommandé de **contribuer à la subvention** et des chercher des **moyens financiers tiers**.

Cet appel à projets peut également inclure des projets en ligne (avec des phases de préparation avec les participantes et participants vivant dans le même pays). Dans ce cas, les frais de connexion, les honoraires, le matériel pédagogique et autres consommables (tels que des fournitures de bureau) ou encore la location de matériel technique, informatique ou d'outils numériques pour une durée limitée peuvent être compris dans les coûts du programme.

Dans le cas de rencontres présentiels (avec des participantes et participants résidant dans le même pays), les frais de voyage et de séjour peuvent également être subventionnés conformément aux [Directives de l'OFAJ](#).

Les dépenses d'investissement telles que l'achat d'appareils photo, de caméras, d'ordinateurs, d'imprimantes et de disques durs ne sont pas éligibles.

60 % de la subvention seront transférés un mois avant le début de la phase de projet. Le solde sera versé après réception et vérification des documents de décompte d'utilisation. Ceux-ci doivent être soumis le plus rapidement possible et au plus tard deux mois après la fin du projet. Pour les projets se déroulant entre le 15 novembre et le 31 décembre 2022, les documents de décompte d'utilisation doivent être présentés au plus tard le 15 janvier 2023.

4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet (réunion de préparation, phases 1, 2 et 3) par le porteur de projet allemand ou français avant le **1^{er} novembre 2021** en remplissant le [formulaire de candidature en ligne](#) dédié. Nous ne sommes malheureusement pas autorisés à transférer des subventions vers un autre pays que la France ou l'Allemagne. Des précisions complémentaires sur les rencontres en ligne peuvent y être apportées. Les

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

8 / 8

phases de projet qui n'auront lieu que dans deux ans ne peuvent être soumises que l'année précédant la mise en œuvre.

La demande doit être impérativement envoyée **par courrier électronique à trinational@ofaj.org**. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'un **programme prévisionnel**. Elle peut être complétée par des informations supplémentaires. Les demandeuses et demandeurs n'ayant jamais reçu de subvention de l'OFAJ doivent soumettre le **statut de leur association**. Les documents incomplets ne seront pas pris en compte dans la procédure de sélection.

Tous les porteurs de projets qui font leur demande par le biais d'une **centrale de l'OFAJ** s'engagent à **informer** celle-ci **de leur participation à l'appel à projets en amont** et à **respecter la procédure décentralisée en vigueur**.

La sélection des projets est assurée par un jury. Les projets non sélectionnés pourront être mis sur liste d'attente. Les projets non retenus peuvent toutefois être subventionnés par un des bureaux compétents de l'OFAJ en déposant une demande de subvention conformément aux Directives.

5 Contact

Florence Gabbe
Chargée de projets « Programmes trinationaux »
+33 1 40 78 18 85
trinational@ofaj.org

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org